

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017
DELIBERATION N°1

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M. DUZERT jusqu'à 21h35.

Absents non représentés :

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le
.....*

Le Maire

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 14 avril 2014 et du 20 octobre 2016 :

1. 5 juillet 2017 – Divers travaux de réseaux secs – Signature de l'avenant n°1 au marché 16022 – Société COREBA - Nouveaux tarifs : terrassement, démolition : 120,76 € HT – Fourreaux : 46,66 € HT – Sans augmentation du montant maximum.
2. 11 juillet 2017 – Espaces publics autour du Château Vieux – Mission d'études et de maîtrise d'œuvre – Entreprise : Equipe David ABERADERE/NETCHTAN/INGEROP – Montant : 25 900,00 € HT.
3. 11 juillet 2017 – Acquisition et mise en œuvre d'un progiciel de gestion des ressources humaines pour la Ville et le CCAS – Société CIRIL GROUP (69 Villeurbanne) – Montant : 190 057,10 € HT – Accord cadre mono-attributaire à bons de commande – Durée : 4 ans – Montant maximum pour la durée totale : 200 000 €HT.
4. 11 juillet 2017 – Travaux de réhabilitation du pont Saint-Esprit sur l'Adour – Lot 1 : Réhabilitation de l'ouvrage – Groupement : RENE LAPORTE / ETCHART CONSTRUCTION / COLAS SO – Montant : 3 945 681,55 € HT – Délai d'exécution : 42 semaines – Lot 2 : Renforcement fondation – Société ROMOEUF – Montant : 422 143,00 €HT – Délai d'exécution : 25 semaines avec interruption impérative de novembre 2017 à août 2018.
5. 17 juillet 2017 – Location de matériel de sonorisation et d'éclairage avec prestations associées à l'occasion des fêtes de Bayonne 2017 – Lot 1 : Scène place de la liberté – Société AES Sonorisation – Montant : 22 000 € HT – Lot 2 : Scène place de la République – Société TH Audio – Montant : 4 617 € HT – Lot 3 : Scène place Paul-Bert – Société AES Sonorisation – Montant : 22 000 € HT – Lot 4 : Journée des enfants - Scène de la Poterne – SARL DCI – Montant : 2 468,60 € HT - Lot 5 : Animations diverses pour les fêtes de Bayonne – Société Régie Sud – Montant : 1 507 € HT – Lot 3 : Scène du Carreau des Halles – Montant : Mix Live – Montant : 7 719 € HT.
6. 20 juillet 2017 – Suppression de la régie de recettes des repas au patio à compter du 20 juillet 2017.
7. 20 juillet 2017 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association « Centre-ville en mouvement » - Versement de la cotisation pour l'année 2017 : 1 000 €.
8. 24 juillet 2017 – Recours contre le permis de construire n° 064 102 16 B0078 délivré à M. M'MRAOUNA Khalil – Désignation de Maître BARNABA Alexandrine (Pau) pour représenter les intérêts de la Ville.
9. 2 août 2017 – Requête en référé contre les permis de construire délivrés au profit de la SCI Gvi Bastiat Bayonne – Désignation de Maître PINTAT Pierre (Paris) pour représenter la Ville.

10. 7 août 2017 – Prestations de maintenance et d'assistance informatiques – Signature des contrats et avenant avec les sociétés Archimed : Maintenance du logiciel Elise – Montant : 7 115,64 € HT – Durée 1 an reconductible tacitement 3 fois – Gma Consulting : avenant au contrat de maintenance et d'assistance au portail web annuaire – Montant : 384,20 € HT – Durée 10 mois reconductible tacitement 2 fois.
11. 9 août 2017 – Renouvellement de l'adhésion à LA FONDATION DU PATRIMOINE – Versement de la cotisation pour l'année 2017 : 1 100 €.
12. 10 août 2017 – Renouvellement de l'adhésion au Biltzar des communes du Pays Basque – Versement de la cotisation pour l'année 2017 : 2 477,50 €.
13. 10 août 2017 – Consultation de prestation juridique concernant le legs Howard Johnston – Désignation de Maître RUTAULT (avocat à la Cour à Paris) pour procéder à l'analyse juridique complémentaire relative à la cessibilité des œuvres issues du legs Howard Johnston dans le cadre d'une procédure de dation en paiement.
14. 10 août 2017 – Renouvellement de canalisations – Société : Groupement NEO-RESEAUX/SOGEA (Tarnos) – Montant : 794 487,00 € HT – Durée du marché : 8 semaines.
15. 11 août 2017 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « La Gravure » - Organisation d'un atelier intitulé « Cadavre exquis » par Jana LOTTENBURGER le samedi 30 septembre 2017 à 15h à la Médiathèque centre-ville – Conclusion d'une convention avec la coopérative culturelle CLARABIS – Montant : 280,00 € HT.
16. 14 août 2017 – Prestations de nettoyage du centre aquatique des Hauts de Bayonne – Société ISS Propreté (Lons 64140) – Montant : 82 792,00 € HT – Durée du marché : 1 an, reconductible 1 fois – Accord-cadre avec un maximum en quantité (40 h / an) pour la part relative aux prestations exceptionnelles de nettoyage de salissures inhabituelles.
17. 14 août 2017 – Détection de réseaux et géoréférencement de réseau d'éclairage public – Groupement : SAUGEX/GODENAK/2BHL – Montant : 23 356,00 € HT – Accord-cadre mono-attributaire pour une période de 8 mois – Montant maximum : 40 000 € HT.
18. 16 août 2017 – Aménagement de la rue Mayi Ariztia et son raccordement à l'avenue du 14 avril 1814 – Signature de l'avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société COLAS Sud-Ouest – Nouveau prix travaux complémentaire sciage de chaussée : 10 995,96 € HT.
19. 16 août 2017 – Divers travaux de voirie – Groupement d'entreprises COLAS Sud-Ouest / EXEDRA – Montant annuel : 495 905,00 € HT – Accord cadre à bons de commande – Durée : 1 an, reconductible 2 fois pour des durées identiques – Montant maximum affecté : 600 000 € HT par période.
20. 21 août 2017 – Marché subséquent n°1 à l'accord-cadre de prestations de communication et de promotion de la Ville avec la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro – Prestations relatives à trois matchs du 25/08/2017 au 22/09/2017 – Montant : 99 500,00 € HT.

21. 22 août 2017 – Consolidation de trois portions de digue de la Plaine d'Ansot – Société : ATA Aquitaine Travaux Aquatiques (Ustaritz) – Montant total : 61 880,00 € HT décomposé en trois tranches : Tranche ferme 14 350,00 € HT, tranche optionnelle 1 : 28 045,00 € HT, tranche optionnelle 2 : 19 485,00 € HT.
22. 23 août 2017 – Demande d'annulation de la décision implicite de rejet consécutive au recours indemnitaire préalable obligatoire présenté par Mme DUBOS GONZALES Christelle – Désignation de Maître Jean-Luc Théobald, avocat au barreau de Paris, pour assurer la défense des intérêts de la commune et déposer l'ensemble des mémoires nécessaires – Taux horaire d'intervention : 160 € HT.
23. 24 août 2017 – Recours contre l'arrêté n° DP 064 102 16 B0417 délivré à M. Thierry FERRARA – Défense de la Ville assurée par M. le Maire.
24. 25 août 2017 – Vérification et maintenance des installations concourant à la sécurité incendie (extincteurs, robinets d'incendie armés, colonnes sèches, systèmes de désenfumage naturel, portes coupe feu) – Société Desautel – 85 178,45 € HT – accord cadre conclu pour un an reconductible 3 fois un an.
25. 28 août 2017 – Prestation juridique de conseil dans le cadre de l'obligation de protection fonctionnelle – désignation du cabinet Jean-Luc Theobald pour une étude relative à la portée de l'obligation de réparation due aux fonctionnaires victimes d'infractions à l'occasion de leurs fonctions prévue par la loi précitée, notamment dans le cas d'insolvabilité des auteurs – taux horaire 160 € HT.
26. 30 août 2017- recours contre les délibérations du conseil municipal en date du 1^{er} juin 2017 n° 59 et 60 concernant le déclassement et la cession de l'immeuble 74 rue d'Espagne et du terrain connexe – Désignation de Maître Gillig (cabinet Soler-Couteaux/Llorens) pour représenter la commune de Bayonne et produire l'ensemble des mémoires nécessaires.
27. 30 août 2017 – Mission d'inventaire et d'analyse du patrimoine architectural des quartiers de Bayonne – Lot 1 – Polo Beyris –Pierre-Jean Harte-Lasserre, architecte – 4 680,00 € HT / Lot 2 – Les Arènes secteur nord – SELARL H. Soriano et F. Barriere – 4 950,00€ HT – Ces accords cadres sont affectés des montants maxima pour le lot 1 de 4 900,00 € HT et pour le lot 2 de 5 700,00 € HT.
28. 30 août 2017 – Renouvellement de l'adhésion à l'Union des Villes Taurines Françaises (UVTF) – cotisation annuelle : 5 000€.
29. 31 août 2017 – Projet d'élargissement du chemin de Pinède – Acquisition par voie d'expropriation des parcelles appartenant à la SCI Pinède - Saisine de la juridiction de l'expropriation pour fixation judiciaire du prix – Désignation du Cabinet Pierre Pintat pour défendre les intérêts de la commune et produire l'ensemble des mémoires nécessaires.
30. 05 septembre 2017 – Contrat de partenariat avec VOS TRAVAUX ECO en vue de la valorisation des travaux d'économie d'énergie – Dispositif des certificats d'Economies d'Énergie (CEE) pour l'obtention d'une prime de 34 410 € HT.

31. 07 septembre 2017 – Acquisition et mise en œuvre d'un progiciel de gestion des ressources humaines pour la ville et le CCAS – avenant pour répartir le montant de l'accord cadre entre la ville de Bayonne pour 150 000 € HT et le CCAS pour 50 000 € HT – Société CIRIL.

32. 11 septembre 2017 – Renfort sur des ateliers pédagogiques du service des publics de la direction du patrimoine naturel et environnemental – Comité Izpegui – CPIE pays Basque – 7 800 € net de TVA / MIFEN-EC – 6 996 € net de TVA / accord cadre d'un montant maximum annuel de 7 000€ HT pour un an, reconductible une fois

33. 12 septembre 2017 – Convention avec le Patronage Laïque des Petits bayonnais pour l'utilisation des locaux de la Ludothèque et la mise à disposition d'un animateur – 54 € maximum par séance (2€ par heure et par enfant présent) soit 4 428 € nets de TVA pour l'année scolaire 2017-2018.

34. 14 septembre 2017 - Recours contre l'arrêté n° PC 064 102 16 B0100 délivré à la SAS IN'SITOM – Désignation de Maître Pierre Cambot pour représenter la ville et produire l'ensemble des mémoires nécessaires.

35. 15 septembre 2017 – Location de crash barrières sur le pont Mayou et devant la scène place de la république pour les fêtes de Bayonne – Avenant n° 1 marché 16064 - société Broca Evènements – augmentation de 555,42 € HT soit une plus-value de 7,9 %. Nouveau montant s'élève à 7 035,42 € HT.

36. 18 septembre 2017 – Aménagement VRD et trottoirs paysagers avenue du 7 août 1951 – quartier Saint-Amand – marché subséquent avec la société Soubestre pour un montant de 134 556,15 € HT (tranche ferme : 109 981,15 € HT, tranche optionnelle : 24 575,00 € HT).

37. 18 septembre 2017 – Elaboration du schéma directeur d'eau potable – Cabinet d'études Marc Merlin – 33 990 € HT – tranche ferme de 26 400 € HT et tranche optionnelle de 7 590 € HT – en sus demi-journée de réunion sur site intégrant frais de déplacement : 495 € HT.

38. 18 septembre 2017 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association des villes Mairaines – cotisation annuelle pour 2017 de 1 954,92 €.

39. 20 septembre 2017 - Assignation de l'association Amicale du Petit Bayonne par la commune de Bayonne devant le tribunal de Grande Instance de Bayonne – Demande d'expulsion du domaine privé communal (pavillon Y – Porte de Mousserolles) – Désignation de Maître Alexandrine Barnaba aux fins de voir constater le maintien dans les lieux de l'association, de solliciter l'expulsion de ladite personne morale des locaux dans les 7 jours à compter de la notification sous astreinte de 100 € par jour de retard passé ce délai et au besoin recours de la force publique.

40. 20 septembre 2017 – Retranscription des comptes rendus des instances paritaires et des séances du conseil municipal – Lot 1 : retranscription et rédaction des comptes rendus des CHSCT et des CT – H2COM – 820 € HT pour une réunion – montant maximum de 10 000€ HT reconductible une fois un an / lot 2 : retranscription des séances du conseil municipal – H2COM – 1 360 € HT – montant maximum de 11 000 € HT reconductible une fois un an.

41. 20 septembre 2017 – Convention avec le Patronage Laïque des Petits Bayonnais pour l'utilisation de la cuisine du Centre aéré du Moulin d'Arrousets – 100 € net de TVA par atelier de cuisine – total maximum de 2 900 € net de TVA pour 2017-2018.
42. 20 septembre 2017 – Convention d'opération et d'utilisation de locaux municipaux avec le prestataire Monsieur Luc Guerin – 12 735 € nets de TVA.
43. 20 septembre 2017 – Convention d'opération et d'utilisation de locaux municipaux avec l'Association Départementale des Centres Musicaux Ruraux des Pyrénées-Atlantiques (ADCMR 64) pour une prestation de musique – 7 246,50 € nets de TVA.
44. 20 septembre 2017 – Convention d'opération et d'utilisation de locaux municipaux avec l'association Cap Bien Etre pour une prestation de Gym Pilates – 2 100 € nets de TVA.
45. 20 septembre 2017 – Convention d'opération et d'utilisation de locaux municipaux avec l'association Brasil Explosion pour une prestation de Danse Samba – 2 062 € nets de TVA.
46. 20 septembre 2017 – Convention d'opération et d'utilisation de locaux municipaux avec l'association Expression Santé BAB pour une prestation de gymnastique douce – 2 100 € nets de TVA.
47. 20 septembre 2017 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Immeuble en fête – cotisation annuelle de 1 800 € nets de TVA.
48. 22 septembre 2017 – Rénovation-Extension du musée Bonnat-Helleu – Mission ordonnancement pilotage et coordination – Société Croix Ouest - - 59 900,00 € HT.
49. 27 septembre 2017 – Etude préalable à l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU dans le site du prissé à Bayonne – Définition de principes d'aménagement et prescriptions règlementaires – Avenant n° 1 – marché 16109 - SARL Bouriette et Vaconsin – augmentation de 1 400 € HT soit une plus-value de 5,96 % - nouveau montant s'établit à 23 475,00 € HT.
50. Régie de recettes du centre aquatique des Hauts-de-Sainte-Croix – Décision modificative – fonds de caisse augmenté de 150 € soit au total 750 €.
51. 28 septembre 2017 – Exercice du droit de préemption urbain renforcé sur le périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du site patrimonial remarquable de la commune de Bayonne – Déclaration d'intention d'aliéner n° IA 064 102 17 B5163 – local vendu 2 rue Saubiolo – offre d'achat au prix de 26 000 € nets vendeur

Ont signé au registre les membres présents.

DONT ACTE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne